

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 16/05/2011

Réception par le Prefet : 16/05/2011

Publication : 20/05/2011



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2011-5-6-11

Séance du vendredi 13 mai 2011

# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

### **PLAN CLIMAT DE MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION (M2A)**

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,

VU le rapport du Président du Conseil Général

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- approuve la Charte du Plan Climat de la M2A, ci-annexée,
- autorise le Président ou son représentant à la signer.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions

# CHARTRE D'ENGAGEMENT

## Plan Climat Territorial



